

REUNION DU 21 AOUT

OPTION TVA POUR L'ENFOUISSEMENT DU RESEAU TELEPHONIQUE

Le conseil municipal opte pour l'assujettissement à la TVA en ce qui concerne les travaux d'enfouissement du réseau téléphonique à compter du 15 mars 2015.

CONVENTION VISION PLUS VERSION 2016 AVEC LA SAEML SOREGIES

Le Conseil Municipal approuve la nouvelle Convention Vision Plus applicable à compter du 1^{er} janvier 2016.

INSERTION DES RESEAUX DANS LE CENTRE BOURG (2EME TRANCHE)

Les devis établis par SOREGIES, pour la modification de l'éclairage public (23129.91€HT) et par la Sté ANCELIN pour la dissimulation du réseau téléphonique s'élève à 22731.40€ HT sont acceptés. Sont sollicitées les subventions suivantes : participation du SIEEDV égale à 20% du montant HT des travaux relatifs à l'éclairage public, soit 4625.78€, une subvention du Conseil Départemental pour l'intégration des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public, sur la base des devis concernant la dissimulation du réseau téléphonique (22731.40€ HT) et la modification de l'éclairage public (23129.91€HT) égale à au moins 25% du montant des travaux, dans la limite du plafond.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A LA SPA DE POITIERS

Est attribuée une subvention de fonctionnement pour l'année 2015, d'un montant de 65€.

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE BATIMENTS ET TERRAIN DE LA DECHETTERIE

Suite à une étude de la Sté ITHIAS sur le potentiel photovoltaïque des bâtiments communaux (salle Semailles au Vent, maison des associations, école, mairie, cantine, salle des fêtes, multiservice) et du terrain de la déchetterie, le loyer pour les bâtiments serait de l'ordre de 750€ par an, et pour le terrain de la déchetterie, de l'ordre de 1100€ par an.

TRAVAUX A L'ANCIENNE GRANGE « BARRIE »

Le remplacement des ouvertures sera confié à l'entreprise MTS pour un montant de 4320€ TTC.